



# LIVRET DU STAGIAIRE



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

**Nom :**

**Prénom :**

**Diplôme :**

**Date d'obtention du diplôme :**

**Parrain :**

**Année de stagiairisation :**

**Année de titularisation :**



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

# LE STATUT DE STAGIAIRE AU SEIN DE LA COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX

Les stagiaires sont élus par le comité.

Pour être éligible, il faut avoir effectué un an minimum en tant que renfort prioritaire, au sein de la Cie.

Un nombre de stagiaires “maximum” est fixé par le comité.

Le vote se déroule à bulletin secret sur un mode de scrutin à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.

Le statut de stagiaire est une étape et n'est pas une admission définitive à la Compagnie des Guides.

La durée du statut de stagiaire est fixée à un minimum de deux ans.

### LE LIVRET :

Après deux ans minimum, les stagiaires souhaitant devenir titulaires doivent faire une demande à la Cie en écrivant une lettre de motivation, se présentant et indiquant les différentes missions auxquels ils ont récemment participé pour la structure. Cette demande doit être envoyée au Président de la Compagnie avant le 1<sup>er</sup> octobre.

Le présent livret doit être joint à la demande.



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

### LES DEVOIRS DES STAGIAIRES:

1. - La fidélité à la Compagnie est exigée.
2. - Respecter le règlement interne de la Compagnie.
3. - Etre à jour de ses cotisations. Celles-ci sont à régler avant la fin du mois de janvier.
4. - Les masses rouges et vertes des stagiaires et des titulaires sont fixées annuellement.
5. - Respecter le code de déontologie. Effectuer un travail irréprochable envers la clientèle (tenue correcte de la Cie, comportement, respect du langage et des horaires, ....)
6. - Respecter les tarifs de la Compagnie.
7. - Ne pas créer de site web concurrent de la compagnie. Avoir un site marchand concurrent n'est pas autorisé, seul un site de présentation personnel est accepté (type blog)
8. - Etre déclaré à l'URSSAF. (une copie annuelle de l'attestation)
9. - Fournir une copie de sa RC pro.
10. - La publicité personnelle n'est pas autorisée.
- 11 - La présence est obligatoire sur l'ensemble de la fête des guides et plus particulièrement aux appels des guides du 14 (Argentière) et 15 août (Chamonix) est **obligatoire**.
- 12- Il est demandé de participer activement aux différentes activités de la compagnie : fête des guides, permanences hôtel, Club Méditerranée, courses ou autres événements, commissions diverses,...
13. - Participer activement à la promotion de l'image de la Cie (site internet, réseaux sociaux, évènements, ...)



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

- 14.- S'informer auprès des guides, des membres du comité, des us & coutumes de la Cie.
- 15.- Les stagiaires participent aux Assemblée Générales mais n'ont pas le droit de vote.
- 16.- S'assurer auprès d'une assurance en indemnités journalières.

### **LES DROITS DES STAGIAIRES:**

1. Accès au tour de rôle dans le tableau "STAGIAIRES".
2. Peut bénéficier des secours exceptionnels de la Caisse de Secours après en avoir fait la demande et que celle-ci ai été étudiée par son CA.
3. Possibilité de cotiser au "Contrat groupe Cie - Diot Montagne "
4. Possibilité de se faire « héberger » par la Compagnie des Guides pour organiser des séjours "tout compris".
5. Salle ENSA. Accès aux mêmes créneaux horaires que les titulaires pour la l'utilisation de la salle d'escalade.
6. Accès aux différentes formations organisées par la Cie (DVA, secourisme,...)
7. Accès aux dotations fournies par les partenaires de la Compagnie.
8. Porter la tenue de la Cie.



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

### LA TITULARISATION

Après deux années, les stagiaires qui souhaitent devenir titulaires doivent faire une demande écrite au comité directeur de la Compagnie.

Cette demande doit être envoyée au Président avant le 1<sup>er</sup> octobre. Le Livret du stagiaire doit être joint à la demande.

Après analyse du parcours professionnel et associatif de chaque stagiaire, le comité décide de présenter les candidats à la titularisation, au cours de l'Assemblée Générale de fin d'année.

Ce vote se déroulera à bulletin secret, sur un mode de scrutin à la majorité absolue des voix des membres présents ou représentés.



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

# LA COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX

L'Association est administrée par un Conseil d'administration composé d'une **EQUIPE CONSTITUEE** de **CINQ (5)** Membres titulaires **MINIMUM** élus pour **TROIS (3)** ans au scrutin secret par l'Assemblée générale à la **MAJORITE ABSOLUE** au premier tour et à la **MAJORITE RELATIVE** au deuxième tour.

Cette équipe est constituée par :

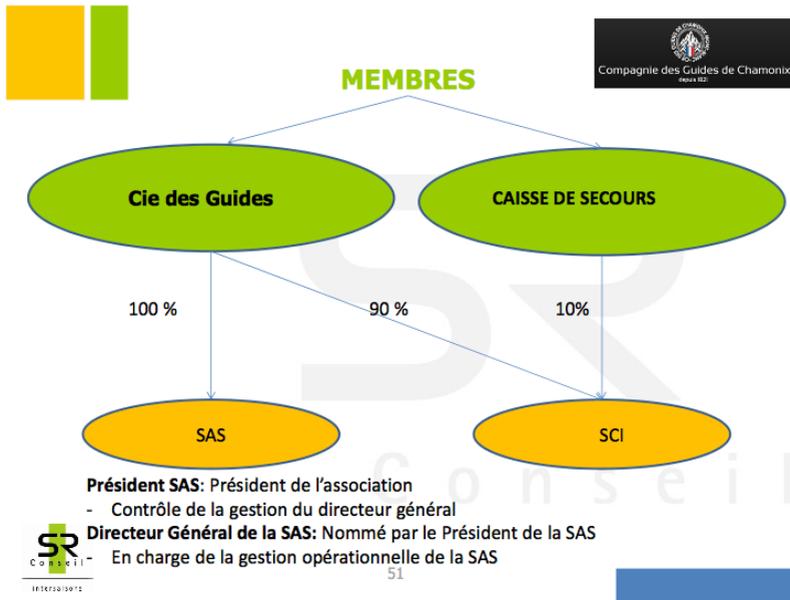
- - UN Président
- - UN Secrétaire
- - UN Trésorier
- - DEUX Membres titulaires **MINIMUM**
- - LE Président en exercice de l'association « Caisse de secours de la Compagnie des Guides de Chamonix » est membre de droit du conseil d'administration avec voix délibérative.



# COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

## COMPAGNIE DES GUIDES ASSOCIATION ET SAS



Le conseil d'administration dénommé « comité directeur » de l'association Cie des Guides nomme un directeur général à la tête de la SAS Cie des Guides.

L'actionnaire unique de la SAS est l'association CDG, personne morale représentée par son comité lui-même représenté par son président.



## COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

### LE TOUR DE RÔLE

Le tour de rôle des stagiaires se déroule en même temps que celui des titulaires.

- A 18h en hiver
- A 18h30 en été

Le tour de rôle est organisé par le guide-chef.

Il est responsable de la distribution du travail, de l'organisation du tour de rôle et du fonctionnement de celui-ci.

Le guide chef est élu par le comité directeur suite à un appel d'offre.



# COMPAGNIE DES GUIDES DE CHAMONIX MONT-BLANC

190 PLACE DE L'EGLISE 74400 CHAMONIX FRANCE  
www.chamonix-guides.com - info@chamonix-guides.com

## ORGANISATION INTERNE

### DIVERS

#### LES COMMISSIONS

Plusieurs commissions et groupes de travail se réunissent régulièrement afin d'améliorer notre offre et proposer de nouveaux produits.

Il est bienvenu que les stagiaires participent activement aux commissions.

L'organisation de la fête des guides est basée sur le même schéma, en accord avec la caisse de secours et son président.

#### LES APPELS D'OFFRE

Les membres de la Compagnie, titulaires et stagiaires, peuvent répondre aux appels d'offres émis par le comité directeur de la Compagnie et le directeur de la SAS Compagnie des Guides.

Une candidature à un appel d'offre, se fait par écrit via un courriel ou une lettre adressée au comité directeur ou au directeur de la SAS Compagnie des Guides.

#### LA FETE DES GUIDES

La fête des Guides est un moment fort et important pour la Compagnie et la caisse de secours.

Chaque membre a le devoir, au cours de cet événement, de s'investir, à minima de deux demi-journées, pour le bon déroulement de la fête.

Un investissement important est attendu de la part des stagiaires.